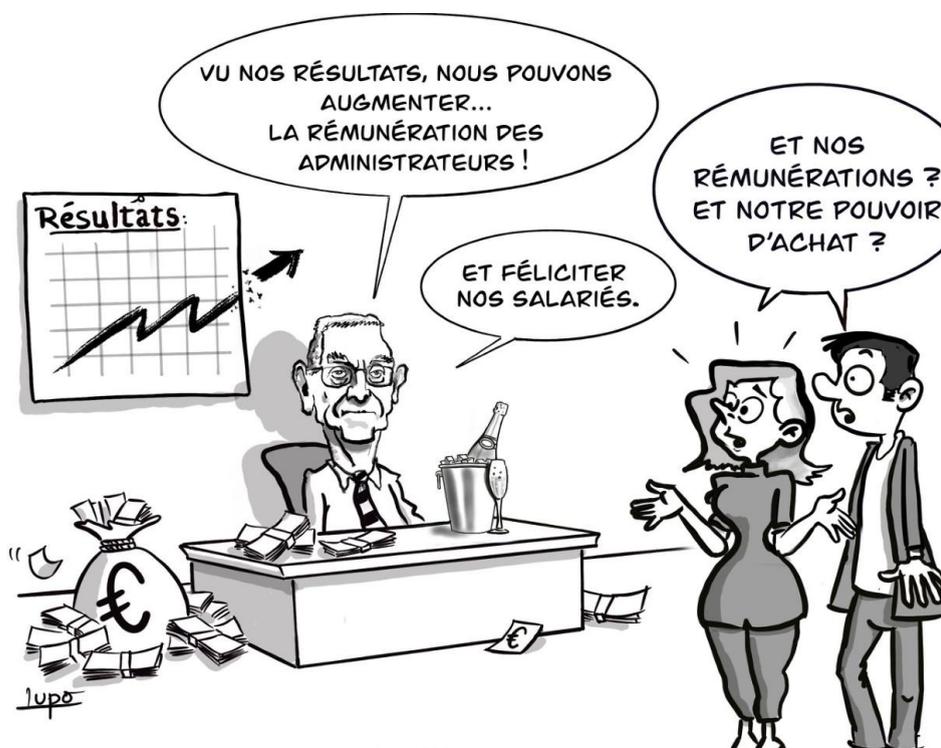




CRÉDIT MUTUEL ARKEA

Libres ensemble  
LA MARQUE AUTONOME

# INFLATION & RÉSULTATS = PRIME 2022 !



Sur la base d'un salaire médian de 40315 Euros, il est constaté :

- + En janvier : 1,06 % d'augmentation générale soit 430 Euros bruts (au titre de 2021)
- + En juin : 1,96 % d'augmentation générale de 800€ bruts (dont 50 % pour l'IP)
- En juin : Baisse du contrat IP (imposée par la direction)
- **Inflation** de 6,5 % sur 12 mois (à fin août)
- Perte de la Bonification Groupe (~2000 €)

= une hausse de 1230 € d'un côté et une baisse de 6000 € environ de l'autre, cherchez l'erreur !

Dans ce contexte et, compte tenu des **résultats historiques** (inattendus ???) du Groupe au 1er semestre, il est légitime que le Crédit Mutuel Arkéa fasse un geste fort pour ses salariés dont la **charge de travail** s'accroît régulièrement.

Face à une telle inégalité, indépendamment des NAR 2023, en rattrapage de la période précédente, l'UNSA Crédit Mutuel Arkéa demande à la direction le

**versement d'une prime PPV avant le 31 décembre 2022 !**

